



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 09 novembre 2023

Dimanche 12 novembre : 1er tour de l'élection pour le renouvellement intégral des conseillers municipaux et communautaires de la commune de Vallauris

À la suite de la démission de 21 conseillers municipaux de Vallauris, le 1er tour de l'élection municipale partielle intégrale pour renouveler les 35 conseillers municipaux et les 10 conseillers communautaires de la commune se tiendra dimanche 12 novembre .

5 listes candidates sont en lice :

- la liste « Mieux vivre à Vallauris Golfe-Juan » menée par M. Armand BISROR ;
 - la liste « Rassemblement pour l'avenir de Vallauris Golfe-Juan » menée par M. Kevin LUCIANO ;
 - la liste « Une nouvelle ère pour Vallauris Golfe-Juan » menée par Mme Dorette LANDERER ;
 - la liste « Union pour Vallauris Golfe-Juan » menée par Mme Emélie LEDUC ;
 - la liste « Agir ensemble, avec l'expérience » menée par Mme Michelle SALUCKI.
- Les électeurs de la commune peuvent vérifier leur inscription et leur lieu de vote sur le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>
- **L'élection sera acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il sera procédé à un second tour le dimanche 19 novembre 2023.**
- Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Le scrutin est ouvert de 08h à 20 h.



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Emplacement des bureaux de vote :

Bureau de vote	Adresse
0001	Mairie de Vallauris, place Jacques Cavasse, Vallauris
0002	Espace loisirs Francis Huger, boulevard Jacques Ugo, Vallauris
0003	Espace loisirs Francis Huger, boulevard Jacques Ugo, Vallauris
0004	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavasse, Vallauris
0005	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavasse, Vallauris
0006	Espace loisirs Francis Huger, boulevard Jacques Ugo, Vallauris
0007	Espace loisirs Francis Huger, boulevard Jacques Ugo, Vallauris
0008	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavasse, Vallauris
0009	Groupe scolaire Alphonse Daudet, place Jacques Cavasse, Vallauris
0010	Ecole maternelle Langevin, avenue Paul Derigon, Vallauris
0011	Ecole maternelle Langevin, avenue Paul Derigon, Vallauris
0012	Centre communal action sociale, 2 avenue du Stade, Vallauris
0013	Centre communal action sociale, 2 avenue du Stade, Vallauris
0014	Salle Cinémonde, rue Marcel Elmo, Vallauris
0015	Salle Cinémonde, rue Marcel Elmo, Vallauris
0016	Mairie de Vallauris, place Jacques Cavasse, Vallauris
0017	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan
0018	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan
0019	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan
0020	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan
0021	Salle Multi Activités, 176 avenue des Mimosas, Golfe-Juan
0022	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan
0023	Groupe scolaire Marie-Louise Gachon, place Gachon, Golfe-Juan
0024	Salle Multi Activités, 176 avenue des Mimosas, Golfe-Juan

➤ **Pour mémoire, les titres valables pour justifier de son identité pour voter sont les suivants :**

- Carte nationale d'identité ;
- Passeport ;
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- Carte vitale avec photographie ;
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie ;
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne ».

La mise en place définitive du permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » n'étant prévue que pour janvier 2033, l'électeur peut, jusqu'à cette date, présenter au moment du vote un permis de conduire en carton qui comporte sa photographie.

- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

➤ **Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :**

- Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ;
- Titre de séjour ;
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État ;
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité.

Les électeurs non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin.